

**ARRÊTE MUNICIPAL N° 39/2020**  
**RESTRICTION DE CIRCULATION**  
**ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT**



Le Maire de la Commune d'ATTICHES,  
Vu le Code Général des Collectivités Locales,  
Vu le Code de la Route, Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes,  
Vu la demande présentée par la Société NOREADE- 37 Rue d'Estienne d'Orves à 59146 PECQUENCOURT  
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires concernant la circulation et prévenir les accidents,

**ARRÊTE**

**Article 1** : Du jeudi 17 Septembre 2020 au vendredi 2 Octobre 2020, en raison de travaux de réparation d'un branchement d'eau, la circulation sera restreinte et le stationnement interdit dans la Rue de l'Attargette, au niveau du numéro 2.

**Article 2** : L'entreprise chargée de l'exécution des travaux assurera sous sa pleine et entière responsabilité, l'installation et le maintien de la signalisation et de la pré signalisation de chantier, pendant toute la durée des travaux.

**Article 3** : la fourniture et la pose des panneaux de signalisation sont placées sous l'entière responsabilité des organisateurs.

**Article 4** : Pendant la durée des travaux, l'organisation de la circulation sur la voie devra être respectée de la façon suivante :

- Circulation alternée par feux tricolores
- Vitesse limitée à 30 km/heure
- Défense de stationner, de s'arrêter et de dépasser interdit au droit du chantier

**Article 5** : Madame la Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour ampliation au :

- Major de la Brigade de Gendarmerie de PHALEMPIN (59)
- Agents de la Surveillance de la Voie Publique de la Commune d'ATTICHES (59)
- Service Régional des Transports de la D R E Nord / Pas de Calais à LILLE (59)
- Président de NOREADE à PECQUENCOURT (59)
- Directeur de la Sté ESTERRA-1<sup>ère</sup> Avenue-Port de Santes à SANTES (59)
- Directeur de la Société EHTP-ARRAS à ARRAS (62)

Fait à ATTICHES, le 16 septembre 2020

L'Adjointe aux Travaux  
Isabelle LAMPS

